

VILLE DE



MARSEILLE

— www.marseille.fr —

MM/FH

Le 28 novembre 2024,

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
« MAÎTRISER NOS MOYENS »

Direction des Affaires Juridiques
et des Assemblées

Monsieur Arnaud DUPLEIX

Par courriel à : dada+request-47396-2640748d@madada.fr

Le Directeur

OBJET : Application du livre III du code des relations entre le public et l'administration

N/RÉF : DAJA 2024-57

V/RÉF : Demande au titre du droit d'accès aux documents administratifs -
Convention de coordination des interventions de la police municipale et des forces de
sécurité de l'Etat

PJ : 1

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande du 14 octobre 2024 relative à la communication du document suivant :

« - la convention de coordination des interventions de la police municipale de la ville de Marseille et des forces de sécurité de l'Etat »

Veillez-trouver, sous ce pli, une copie de la convention signée le 1er février 2022.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Marie-Sylviane DOLE